

Au XVIII^e siècle le patronyme des Prieur était assez peu répandu dans les milieux artisanaux de la sculpture ou du métal. Chez les premiers, on rencontre d'abord un Etienne-Louis Prieur, né vers 1718, fils d'un Louis Prieur, bourrelier, et qui se maria en 1743 ; parmi ses témoins figuraient deux confrères, Charles Génisson et Antoine Magnionnais¹ ; sa faillite sous Louis XVI nous apprend qu'il sculptait surtout pour des marchands de tableaux des bordures qu'il sous-traitait à des confrères tels que Cherin, Coiffier, Infruit, Plantar et qu'il recourrait au peintre-doreur Houet et à des batteuses d'or, les veuves Clerisseau et Villemsens². Le 23 juin 1748, le M^e fondeur Gilles-Raymond François prenait pour apprenti Jacques-Cosme Prieur âgé de 15 ans, dont il transporta le brevet le 20 juin 1751 chez Louis Lacombe : cet apprenti était le fils d'un Cosme Prieur, qualifié indifféremment de lustreur ou de teinturier³ ; Cosme avait un autre fils, Jean-François né en 1743, mis en apprentissage le 18 septembre 1757 avec le M^e fondeur Etienne Baudet qui se désista le 4 mars 1760 en faveur de Guillaume Dubloc⁴. En 1755 naissait Jean-Baptiste Prieur que son père, le commis-greffier Michel Prieur, mit en apprentissage le 27 septembre 1772 chez le M^e fondeur Louis-Armand Nécard⁵. Le seul dont on possède un témoignage sur son activité professionnelle fut Gaspard Prieur, installé rue Maubué « À la Cloche d'Or », où il mourut en 1719 ; on lui connaît six apprentis entre 1697 et 1718. L'inventaire après décès de sa veuve, Marie-Barbe Lambert, commencé le 19 mai 1722, nous apprend qu'il était fondeur - fondant possédant de nombreux modèles dont les bras à souffleur et à tête de Diane. On distingue en effet parmi les fondeurs, les fondants qui possédaient réellement le matériel nécessaire à la fonte, contrairement aux fondeurs dits ciseleurs, qui avaient recours aux précédents. Il n'eut qu'un fils, Guillaume, « sorti du royaume pour voyager »⁶. Enfin, il faut citer l'importante communauté des M^{es} batteurs d'or, incluant les familles de François, Claude, François Martin, Louis-Claude, Nicolas Prieur. François Martin eut une fille, Marie-Marguerite, qui épousa un confrère, Charles-Marcel Clerisseau, lequel tenait le haut du pavé chez les batteurs d'or⁷.

Jean-Louis Prieur fut d'abord un sculpteur, né en décembre 1731 ou en janvier 1732, d'un père éventailiste qui demeurera en 1756 dans l'Enclos du Temple. L'enfant est le neveu du M^e ébéniste Joseph de Saint-Germain dont l'épouse Marie-Thérèse appartenait à la famille du M^e fondeur Gaspard Prieur⁸. Joseph et Marie-Thérèse furent les parents de Jean-Joseph de Saint-Germain qui devint à son tour un M^e fondeur réputé et fut peut-être aussi un des maîtres de son cousin Jean-Louis⁹. Celui-ci, par son mariage en 1756 avec Marguerite Levallois, devient le beau-frère de Julien Levallois, un ciseleur, et de Jacques Levallois, un sculpteur¹⁰. Il est installé en septembre 1758 rue Frépillon quand il fait, comme sculpteur, une première faillite¹¹ qu'il motiva par l'insolvabilité de ses partenaires qui lui devaient 12 000 livres, ce qui le mettait dans l'impossibilité de satisfaire à ses engagements. Il évalua son passif à 23 954 livres pour un actif de 2 500 livres. Ses créanciers furent surtout des artisans du métal : les fondeurs Guinand (850 livres), Caron (298 livres) et Vonschrlitz (120 livres) ; le ciseleur, Jean-Nicolas Valois (qui signe Levallois, 300 livres), Morlay (150 livres) ; les doreurs Houalay (100 livres), François Fagard (2 000 livres), Nicolas Autin (400 livres). On y trouve aussi des bijoutiers, Josse (150 livres), Jacques Lamare (1 800 livres) ; le peintre Joseph Meillieur (2 500 livres), le négociant Robert Duval-Desmaillais, qualifié de mathématicien (5 000 livres) ; les marchands Aubel (600 livres), Roussel (1 200 livres), Jacques Delavigne (2 512 livres), Louis Sevin (3 504 livres) ; l'ébéniste Delorme (250 livres) et même un taillandier, Joseph-Marie Parmentier (1 520 livres) et un tailleur d'habits

(400 livres). Mis à part J. Lamare et Fr. Fagard, créanciers pour fournitures, la plupart des autres l'étaient par billets. Jean-Louis Prieur demanda et obtint un étalement de 9 ans pour rembourser ses dettes en 16 versements, à partir de novembre 1763¹².

La première conséquence de cet arrangement est l'abandon par le couple Prieur de la rue Frépillon pour un nouveau logement, probablement moins cher : pour 230 livres par an et pour 9 ans, Louis-Denis Gaudeau, ancien écuyer du prince de Carignan, leur loue dans sa maison rue du faubourg du Temple : « un jardin, une salle par en bas, deux chambres au dessus, une cave dessous, un petit cabinet dans le jardin... »¹³. Mais sans doute était-ce encore trop, car en juillet 1764, on retrouve le couple logé au troisième étage d'une maison rue Frépillon, dont la veuve Marivault, marchande de vin, était principale locataire. C'est là, dans une chambre donnant sur la cour de Saint-Martin (des Champs) que les sculpteurs Quentin-Claude Pitoin et Nicolas-Joseph Maria, gardes en charge et directeurs de l'Académie de Saint-Luc, surprirent le nommé Louis Prieur, « sculpteur-modeleur sans qualité » occupé à travailler avec deux ouvriers et firent mettre les scellés sur ses établis, des bas-reliefs, des consoles et autres objets¹⁴. Prieur argua qu'il était sur le point de se présenter à la maîtrise de sculpteur, réception qui sera effective le 5 novembre 1765¹⁵.

Nous n'avons pas trouvé trace d'un éventuel séjour à Varsovie de juillet à septembre 1765, aux côtés de Victor Louis, architecte du roi Stanislas-Auguste de Pologne¹⁶, mais il est certain que le sculpteur fit partie de l'équipe rassemblée par l'architecte pour le réaménagement du Palais royal, entreprise périlleuse qui devait les occuper jusqu'en 1778. Cette équipe, recrutée parmi les tenants d'un néoclassicisme militant, bénéficia de la caution intellectuelle du comte de Caylus et du soutien mondain de madame Geoffrin. Décors intérieurs, meubles d'ébénisterie, de menuiserie, tapisseries, bronzes dorés, pendules et objets montés sont conçus à Paris sur des dessins approuvés à Varsovie et souvent signés de Prieur. Les vedettes de la troupe réunie pour le travail du métal sont Philippe Caffieri (1714-1774) et François-Thomas Germain (1726-1791) tous deux héritiers d'un père célèbre¹⁷. Deux collaborateurs de l'orfèvre, le M^e doreur Pierre Gouthière (1732-1813) et le sculpteur Jean Rameau (v.1770-v.1806) proposent même leurs services¹⁸. On y trouve aussi deux serruriers de talent, Joseph Perez (v.1715-1792) et surtout Pierre II Deumier (v.1715-1785)¹⁹. Pour tous, les commandes polonaises autour de Victor Louis furent une entreprise exaltante, dont chacun tira profit en France même.

Jean-Louis Prieur continue sa collaboration avec le M^e fondeur-fondant, René-François Morlay qui perdit son épouse en 1766. L'inventaire après décès de celle-ci, commencé le 29 décembre mentionne « deux vases garnis de fleurs » fournis le 28 août 1766 pour 800 livres à Prieur qui était alors débiteur pour 3360 livres en 7 articles²⁰. Quand Morlay se remarie en 1767, Louis Prieur M^e sculpteur et Marguerite Levallois signent au contrat comme amis²¹. La même année, sa collaboration avec Victor Louis l'oriente vers des travaux religieux, le tabernacle de l'église Saint-Eloi de Dunkerque²² et surtout le nouveau chœur de la cathédrale de Chartres²³.

La collaboration de Jean-Louis Prieur avec les fondeurs s'accroît encore à partir de 1769 alors qu'il devient officiellement lui-même M^e fondeur le 13 juillet 1769 en vertu d'un arrêté royal qui autorisait la création de nouvelles maîtrises²⁴. Une seconde carrière s'ouvre devant lui et, comme il n'est pas fondeur-fondant, on le retrouvera désormais en contact avec de nombreux confrères qui possèdent l'équipement nécessaire, d'abord modestement, puis avec plus d'ambition. La faillite des frères Va (Noël et Jacques-Louis-François) mentionne des fournitures en novembre et décembre 1769, tels que mascarons dorés, pommes de pin, garnitures de vases et de fontaines²⁵. En 1772, l'inventaire de l'épouse du M^e fondeur-fondant Jacques-Marie Desouches, qui travaillait alors pour la chapelle et l'opéra du château de Versailles, mentionne un mémoire de 10 062 livres pour la fourniture de fonte, de ciselure et monture destinées à « Prieur sculpteur de S.M. le roi de Pologne » et une reconnaissance de dette de 1 500 livres par le sculpteur N.-J. Maria au même Prieur²⁶.

Les affaires de Jean-Louis Prieur connaissent alors une rapide extension. Jean-François-Thérèse Chalgrin (1739-1811) fait appel à lui pour l'hôtel rue Férou de M^{lle} Luzy, actrice richement entretenue par le fermier-général Landry de Freneuse²⁷. En 1770 il modèle deux monumentales pendules allégoriques célébrant « l'Alliance de la France et de l'Empire » (fig. 1) et « la Paix et l'Abondance » (fig. 2), destinées au dauphin à l'occasion de son mariage avec Marie-Antoinette²⁸. La même année il signe fièrement « *Prieure Sculpteur à Paris* », une pendule au mouvement de Roque, illustrant l'Étude et le Réveil (cat. 1). En 1771 et 1773, à l'occasion des mariages des comtes d'Artois et de Provence, il crée de nouveaux modèles. En 1774, la faillite de Pierre-Joseph Jollivet, M^e doreur sur métaux, révèle l'accroissement exponentiel de ses travaux : girandoles à vase et têtes de bélier, à lys, à enfants groupés, à gros enfant tenant des branches de lys, à groupes de trois enfants ; bras de cheminées à branches de lys, à lyre, à cornet... ; des feux à figures, l'une tenant une massue et l'autre une épée, à vase à guirlande de chêne et têtes de bélier, à guirlande de roses et têtes de bélier, à cassolette à trépied tête et pieds de bélier ; une pendule à deux fortes figures d'enfants, guirlandes de fleurs, frise au socle et plaque bleue ; des cheminées à frise de lierre et grains de chapelet, deux casques, faisceaux de pique, frise de roses, carderon et rais de cœur avec des armes (fig. 3), deux cheminées pour le palais Bourbon (fig. 4 et 5)... La demande de Prieur est très variée puisqu'on y trouve aussi une clef de chambellan et une garniture de voiture²⁹.

Jean-Louis Prieur a alors déménagé pour une installation plus vaste rue du Faubourg Saint-Denis « Aux Armes d'Angleterre », dans une partie d'un immeuble qu'il tient à bail de Marie-Jeanne-Geneviève Papillon, veuve de Robert Martin peintre et vernisseur du roi³⁰. En bon fils il y héberge sa mère qui, en échange, lui a vendu ses quelques meubles³¹. Il dispose désormais de toute la place nécessaire pour ce qui sera son grand œuvre, le carrosse du Sacre de Louis XVI, un monument roulant à 250 000 livres (fig. 6). Pierre-Philippe Thomire qui était alors son voisin, affirme y avoir collaboré³². La clientèle continue d'affluer même si l'argent rentre plus difficilement, par exemple du côté de Pierre Gouthière qui a entrepris de construire³³ ou de Pierre-François Duquesne peintre de l'Académie de Saint-Luc, débiteur de 9 040 livres pour travaux à son immeuble sur les nouveaux boulevards³⁴. Lui-même n'est pas sans reproche car, à la mort du mercier-miroitier Antoine-Mathieu Poupart, il lui doit 437 livres³⁵ ; à la faillite du M^e fondeur Guillaume Fleysac, il est débiteur pour 17 630 livres par billets³⁶ ; à celle du ciseleur François-Abraham

Desseules, il doit 10 000 livres pour ouvrages et fournitures de marchandises³⁷. Prieur a aussi ses propres débiteurs et le plus important est alors le peintre-sculpteur du Roi, Daniel Auber, pour 19 200 livres, probablement sur le carrosse du Sacre³⁸ et par obligation du 2 novembre 1776. L'année suivante Aubert acheta de la veuve Martin la maison de la rue du Faubourg Saint-Denis, devenant désormais le propriétaire de Prieur³⁹. Plus exact, le Receveur général des Finances Simon-Charles Boutin règle un solde de 1 040 livres pour des fournitures dans son hôtel de la rue de Richelieu⁴⁰. Jean-Louis Prieur est alors au faite de sa réputation et de nombreux périodiques vantent ses mérites. Le plus sobre fut l'abbé Jean-Baptiste Lebrun dans la rubrique des fondeurs et ciseleurs sur métaux : « Prieur Sculpteur et Modeleur pour les cizelures, Faubourg Saint-Denis, aux Armes d'Angleterre »⁴¹. Plus lyriques furent les rédacteurs de l'Almanach Dauphin et du supplément aux *Tablettes de Renommée* : « Prieur, grande rue du faubourg Saint-Denis, un des plus habiles modeleurs et fondeurs-acheveurs de cette capitale, de l'aveu même des artistes ; compose lui-même ses desseins et exécute lui-même tous ceux qu'on lui fournit. Les feux, les pendules qu'il vient d'établir pour le Roi, pour Monsieur Monseigneur le Comte d'Artois, et les lampes qu'il a été chargé de faire pour la cathédrale de Chartres (fig. 7 et 8) sont regardés comme autant de chefs d'œuvre de l'art »⁴².

Une de ses rares œuvres documentées est alors une fourniture en 1776 pour le boudoir turc du comte d'Artois à Versailles : « Prieur fondeur ciseleur » reçoit alors 650 livres pour deux « girandoles à trois branches enrichies de roses ciselées et trophées d'amour » que dora Prégermain pour 450 livres⁴³.

D'autant plus dure sera la chute, avec la faillite du 13 juin 1778, précédée le 1^{er} mai par une séparation de biens pour mettre ceux de son épouse à l'abri⁴⁴ et un bénéfice de cession le 16 mai contre ses créanciers⁴⁵. La nouvelle s'est déjà répandue dans son milieu professionnel et le plus réactif est le M^e doreur François Fagard pour faire respecter un arrêté de compte du 22 février 1775. Un autre créancier, le sieur Morel, probablement le M^e fondeur Jean-Baptiste, dit le jeune, spécialiste de la chicane, dépose au Châtelet une plainte qui pourrait aboutir à une contrainte par corps et à la mise sous scellés de ses avoirs. Prieur prend les devants le lendemain ; ses signatures révèlent un homme très perturbé⁴⁶.

L'union des créanciers⁴⁷, constituée le 13 juin 1778, regroupe 64 signataires et Prieur avoue un passif de 143 785 livres pour un actif de 74 401 livres. Il commence par une longue justification : « Les premiers succès de ses talents et du commerce florissant qu'il a faits lui laissait entrevoir l'avenir le plus heureux, mais que ce même succès l'a insensiblement porté à des entreprises trop considérables et de beaucoup supérieures à ses forces eu égard aux avances de fonds et aux longueurs des rentrées, aux risques et à la trop grande confiance en la personne de gens qu'il ne connaissait point assez et qui lui ont fait essuyer les pertes les plus considérables ; que d'un autre côté il a eu la facilité de contracter des engagements étrangers à son commerce au-delà de ce qu'il pouvait devoir et pour raisons desquels il est en instance, tant au château (Châtelet) qu'au Parlement, soit pour des personnes qu'il a désiré obliger dans un temps où il croyait le pouvoir, soit pour d'autres en faveur desquels il avait une sorte d'intérêt de le faire pour le soutien de leur crédit, qui intéressait le sien propre, lesquels engagements il a été forcé de remplir sans le moindre espoir de rentrée. Que ces pertes successives, l'ont forcé à des

emprunts multiples et de plus en plus onéreux qui ont encore considérablement accru la masse de son passif et presque entièrement épuisé son actif...». Pour éviter la contrainte par corps et les saisies, Prieur préféra un arrangement avec ses créanciers, demandant la remise de tous les intérêts jusqu'à concurrence des deux tiers, et remise de la moitié des capitaux, dont il proposa de rembourser le surplus en douze ans, dont les deux premières années sans rien payer, et le remboursement sur dix ans à partir de la troisième année. Après délibérations les créanciers à qui «la probité et l'honneur du S^r Prieur (étaient) suffisamment connus», s'engagent à le faire remettre promptement à la tête de son commerce et accordent les aménagements financiers proposés, limitant seulement le délai de dix à huit ans⁴⁸. Parmi les 64 créanciers figurent effectivement des financiers, mais aussi les fournisseurs personnels qui témoignent du train de vie bourgeois auquel Prieur a pu accéder : en attestent les 6000 livres en «différents bijoux en diamants» mis en gage. Les créanciers liés à l'activité professionnelle de Prieur sont au nombre de vingt-huit. Peu à peu, d'autres noms rejoignirent l'union et les comptes furent affinés.

Au niveau de la conception, les sculpteurs et modelleurs : Daniel Auber qui, avec son associé Antoine Vincent, dirige une très importante entreprise de peinture et de sculpture pour les immeubles et les voitures (19 200 livres); Martin (Jean) (900 livres), Bouraisse (625 livres); Jean-Germain Vallée (421 livres); Jean-Baptiste Stouf (172 livres). Aux différentes étapes de l'exécution, les maîtres-fondeurs, Jean-Baptiste Morel dit le jeune⁴⁹; Jacques Lechevalier (13 336 livres); Philippe Thury († 1781) (2 600 livres); Antoine Lejeune⁵⁰ (1 500 livres); Jean-Nicolas Barrois, fondeur et tourneur en cuivrier (1 000 livres); Fleysac (879 livres). Parmi les fondeurs-ciseleurs et les ciseleurs, Jacques-Marie Desouches, collaborateur depuis 1769 (3 025 livres); François-Abraham Desseules (14 900 livres)⁵¹; Gabriel ou Louis-Gabriel Godille, son fils (400 livres); Benjamin Siervent et Jean-Nicolas Levallois. L'unique marchande batteuse d'or est Elisabeth-Charlotte Bodasse, veuve de Jean-Baptiste Clerisseau (3 331 livres). Pour la dorure, Bricard (4 500 livres); François Fagard (16 500 livres), Jean-Jacques Leligeois père (2 400 livres); Jollivet (800 livres); Jean-Baptiste Senoble (167 livres). Pour les objets nécessitant des apports de marbre, essentiellement les pendules et les girandoles, il avait recouru à Adan (Jacques?) (2 442 livres); Antoine Delalande (500 livres); Lebrun (Pierre-Etienne?) et Mazeline associé à Dansse l'aîné (Pierre-Louis?) (350 livres) chacun; Jean-Baptiste-Antoine Lefranc (156 livres). Parmi les noms étrangers à l'art du métal, on trouve le peintre-marchand Vincent Donjeux († 1798) (1 800 livres); le marchand-tapissier André-Pierre Thibault (576 livres), le charron du roi J.-F. Chopart (600 livres), l'horloger Joseph-Léonard Roque (500 livres)⁵², le peintre Duquesne. Actif et passif regroupent parfois les mêmes noms, ainsi Duquesne est aussi débiteur pour 9 500 livres, Desseules pour 1 729 livres, Fleysac pour 17 000 livres, Fagard pour 16 500 livres, Jollivet pour 800 livres. Pierre Gouthière, ciseleur-doreur du Roi, doit 1 500 livres et Challes, menuisier des Menus-Plaisirs, 1 200 livres. Le failli évalue la totalité de ses biens meubles, ateliers et laboratoires à 20 000 livres. Les arrangements financiers se poursuivront l'année suivante. Jean-Louis Prieur, qualifié plus fréquemment de ciseleur-doreur du Roi, et qui demeure désormais rue des Fontaines, semble toujours en capacité de travailler. De vieilles affaires ressortent, qui l'entraînent souvent devant le tribunal. Ainsi, à l'audience du 2 septembre 1782, «Prieur, Maître ciseleur-doreur et négociant» est condamné à honorer un billet de 600

livres datant du 20 décembre 1775 en faveur du sieur François⁵³. A l'audience du 1er novembre 1783, Prieur M^e ciseleur doit se défendre contre un sieur Duport qui sera plus tard avec son fils à la tête d'une entreprise renommée⁵⁴. En 1784 c'est contre Dauthereau, compagnon ciseleur et Montbernard, M^e serrurier⁵⁵; en 1785 contre le M^d poëlier Nonfroid et la veuve Heban, M^{tr}esse fondeuse⁵⁶. Une dernière preuve de son activité de ciseleur est apportée le 4 juin 1783 avec le paiement d'une paire de girandoles à lys à trois branches dans des vases de marbre blanc (360 livres) fournie à Jean-Pierre Cailleux, mercier doreur-argenteur et bronzier⁵⁷.

Mais déjà Jean-Louis Prieur est prêt à rebondir en développant une seconde activité, comme le révèle à ses lecteurs le *Mercur* de France du 25 octobre 1783 : « Le Sieur L. Prieur, sculpteur ciseleur et doreur du Roi, Enclos du Temple à Paris, vient de graver à l'eau-forte, et dans un beau style la Voiture du Sacre du Roi, dont les bronzes ont été exécutés d'après ses dessins; ainsi qu'une première suite de « Fleurons, de Rinceaux et de dessus de Portes dans un genre tout nouveau. Il en a fait tirer des exemplaires au crayon noir, rouge et au bistre; ils se vendent chez lui et aux adresses ordinaires »⁵⁸. On ignore la date à laquelle Prieur a retrouvé l'Enclos du Temple, où il avait déjà demeuré dans sa jeunesse avec son père. Peut-être doit-il cet asile à la Maison d'Artois pour laquelle il a déjà travaillé au Palais du Temple, résidence parisienne du comte d'Artois pendant la minorité de son fils le duc d'Angoulême.

Le frontispice du premier cahier annoncé par le *Mercur* est des plus explicites : « Ière suite de frises et ornements dédiés à Monsieur Alexandre Emanuel chevalier de Crussol, Cher non-profès de l'Ordre de ST Jean de Jérusalem, Brigadier des Armées du Roi, Cher de l'Ordre Royal et Militaire de ST Louis, Capitaine des Gardes du Corps du Mgr le cte d'Artois et Administrateur Général du Grand Prieuré de France pour son A.R. Mgr Duc d'Angoulême Grand Prieur de France - Par son très humble et très obéissant serviteur M. Prieur, Ciseleur du Roi, enclos du Temple, 1783 - A Paris chez l'Auteur, avec privilège du Roi - L. Prieur inven. delin. et Scul. ». Il y eut 23 cahiers, les premiers diffusés par Joubert rue des Mathurins « Aux deux Piliers d'Or »; à partir du Xème ils furent gravés par Faye et diffusés chez Mondhare et Jean, rue ST Jean de Beauvais, n° 4⁵⁹.

Parallèlement, Jean-Louis Prieur reste taxé de la capitation dans la communauté des fondeurs-doreurs, à la 13ème classe en 1786 et à la 16ème en 1787, ce qui révèle un chiffre d'affaires en net recul⁶⁰. Diminution confirmée par de plus petites dettes : 100 livres par billet à l'ordre de Piedeleu, mentionné en 1788 lors de la faillite du M^e fondeur Guillaume-Emmanuel Chennevières⁶¹; 100 livres en 1790 au M^e fondeur Gaspard Lepareurre pour fourniture de fonte depuis le 20 mai 1769⁶².

La Révolution n'arrangera pas sa situation avec l'émigration du comte d'Artois dès 1789, la nationalisation des biens de l'Eglise, l'anéantissement des commerces du luxe. Dans l'Enclos du Temple il est sous-locataire, à 450 livres par an, d'un appartement dans une maison dont l'avocat Antoine-Gabriel Parguez, par ailleurs commissaire du Temple, est alors principal locataire. Par jugement du 15 novembre 1790, Prieur « imprimeur en taille douce, modeleur », et sa femme, en retard de 1 650 livres pour trois ans et trois termes de loyer, sont condamnés à vider les lieux pour le 1er avril suivant⁶³. Le 1er septembre 1794, le citoyen Prieur, sculpteur et ciseleur, demeurant alors 41 rue Neuve (saint) Laurent, section des Gravilliers,

tenta une ultime démarche auprès des dirigeants du jour : « Dans le tumulte de l'heureuse révolution, les Arts s'étant assoupis, je n'ai pu saisir l'occasion de faire valoir les talents que j'ai acquis par 45 années d'études et je les vois avec quelque douleur dans une sorte d'inertie ; aussi est-ce à vous seuls qu'il appartient de les en faire sortir. La nomenclature de mes travaux, soit pour la sculpture, soit pour la ciselure, j'ai donné des preuves du degré de perfection où j'ai porté ces arts : sans parler des immenses travaux que j'ai faits pour la Russie, l'Italie, la Pologne et l'Espagne, auxquels je ne m'arrête pas ici, parce qu'ils ne sont pas sous vos yeux, je vous parlerai bien plutôt du chœur et de la grille de la ci-devant cathédrale de Chartres que j'ai exécutés d'après mes desseins, qui, de l'aveu des artistes, vous me permettrez bien cette petite gloire, ont passés pour des chefs d'œuvre, et si je ne craignais pas de rouvrir vos plaies et les miennes, je vous parlerai plus pertinemment de la voiture du Sacre du dernier de nos tyrans. La perfection du bronze est encore mon ouvrage ; enfin, la renommée vous en apprendra plus, sans doute, qu'il ne m'est permis de vous en dire. Ne serais-je pas coupable, Citoyens représentants, si je gardais un plus long silence, sur l'utilité où je pourrais être dans une école nationale de dessein, ou autre relative à mes talents, ou enfin soigner les bronzes et autres raretés de ce genre, qui sont sous votre surveillance. Vous ne doutez pas que, malgré que je bénisse la révolution, la stagnation des talents d'un côté, l'émigration de l'autre, n'ont pu qu'enfanter la perte entière de ma fortune et celle de mes quatre enfants ; mais ce motif n'est rien pour moi et je ne le mettrai jamais en balance avec le désir, qui est ma seule fortune aujourd'hui, d'être sous ce rapport, utile à ma patrie et à moi-même et de concourir, si vous me mettez à même de le faire, aux embellissements que vous avez décrétés – Salut et fraternité »⁶⁴.

Seul de ses quatre enfants, son fils aîné Jean-Louis II passa à la postérité. Né en 1757⁶⁵, c'est probablement lui qui, présent à Rome en 1778, y grava le célèbre candélabre de Michel-Ange conservé au Vatican et diffusé le 13 janvier 1803 par Joubert, toujours actif à l'enseigne des « deux piliers d'or », mais rue de la Sorbonne. Sans doute prit-il part aux travaux de son père édités à partir de 1783. Violoniste apprécié, il séduisit une riche Hollandaise de Paris, Anne-Dorothee Kroll (1759-1820) qui avait des biens aux Pays-Bas. Ils fêtèrent Pâques avant les Rameaux car elle accoucha le 23 octobre 1785 d'Alexandrine-Dorothee-Hortense, née de ses œuvres mais qu'il ne reconnut jamais⁶⁶. Quand il épousa la mère, le 5 février 1793, il fut qualifié de peintre et de peintre graveur, demeurant 19 rue du Faubourg (Saint) Denis et de fils majeur de Jean-Louis Prieur, sculpteur-ciseleur, lequel s'abstint de figurer aux cérémonies⁶⁷. Jean-Louis II était déjà un artiste reconnu, pour avoir dessiné de 1789 à 1792 ses fameux tableaux de Paris pendant la Révolution française⁶⁸ ; mais il devint aussi un des jurés du tribunal révolutionnaire aux côtés de l'impitoyable Fouquier-Tinville. La chute de Robespierre leur fut fatale et Jean-Louis II fut guillotiné en place de Grève le 7 mai 1795. Il laissait une veuve et une fillette de trois ans, Dorothee-Louise, dont le grand-père, sculpteur, qui demeurait alors 10 rue de la Marche, fut nommé subrogé-tuteur le 31 juillet suivant au cours d'un conseil où participaient l'oncle de l'enfant, Jean-François Prieur, peintre, demeurant 11 rue Aumaire, un vieil ami, le sculpteur Jean-Germain Vallée déjà présent à la faillite de 1778, Jean-Jacques Bouvet, un ciseleur demeurant 90 rue (Saint) Martin⁶⁹. La veuve de Jean-Louis II avait déjà déménagé pour le 224 rue Neuve d'Orléans, près de la porte (Saint) Martin⁷⁰. L'acte de subrogation de sa petite-fille Dorothee-Louise semble avoir été le dernier acte civil de Jean-Louis

Prieur, l'aïeul, qui mourut peu après. Le 26 novembre 1799 s'ouvrit la succession de Robert Robin, ancien horloger du roi et de la reine : parmi les débiteurs figurait toujours le citoyen Prieur par billet de 1 000 francs échu le 23 septembre 1799⁷¹ et que ses héritiers eurent à honorer.

Christian Baulez

Conservateur général honoraire du Patrimoine

NOTES

P. 1

¹ Archives nationales (notées par la suite Arch. nat.), M.C.N., XXXVIII 334, contrat du 26.VIII.1743.

² A. D. 75 (notées par la suite Arch. Paris), D⁵ B⁶ reg. 5014.

³ Arch. nat., M.C.N., LXXXV 517, 23.VI.1748 ; LXXXV 528, 20.VI.1751.

⁴ *Ibid.*, M.C.N., LXXXV 551, 18.IX.1757 ; LXXXV 561, 4.V.1760.

⁵ *Ibid.*, M.C.N., CVI 444, 27.IX.1772.

⁶ *Ibid.*, M.C.N., IV 428, 19.V.1722

⁷ *Ibid.*, M.C.N., XXX 318, licitation du 30.VII.1750.

⁸ J.-D. Augarde, « Jean-Joseph de Saint-Germain, un fondateur entre le rocaille et le néoclassicisme », dans *Vergoldete Bronzen*, dir. H. Ottomeyer et P. Pröschel, Munich 1986.

⁹ *Id.*, dans *The Dictionary of Art*, vol. XXV, 1996, pp. 577-578.

¹⁰ Arch. nat., M.C.N., XXVIII 348, contrat du 29.XI.1756. Jean-Louis Prieur était encore mineur.

¹¹ Arch. Paris, D⁴ B⁶, carton 19, dossier 914, 21.IX.1758. cf. F.-G. Pariset, Louis, Jean-Louis Prieur et la table de fer, dans « Notes sur Victor Louis », *B.S.H.F.*, 1959, pp. 47-55.

P. 2

¹² Arch. nat., M.C.N., XXXVIII 444, attermoiement du 30.VIII.1758.

¹³ *Ibid.*, M.C.N., XXVIII 361, bail du 22 janvier 1759, à compter du 1er avril prochain.

¹⁴ *Ibid.*, Y 10005^B, Procès-verbal des 17-18.VII.1764.

¹⁵ *Ibid.*, Y 9330, f^o 168. Svend Ericksen, *Early neo-classicism in France*, Londres 1974, p. 217. Cet auteur se trompe en retirant à J.-L. Prieur la faillite de 1758.

¹⁶ M. Hamon, *Madame Geoffrin*, Fayard, 2010, p. 465.

¹⁷ Svend Eriksen, op. cit., pp. 157-159. Chr. Perrin, *François-Thomas Germain, orfèvre du roi*, Editions d'Art Monelle Hayot, 1993.

¹⁸ Chr. Baulez, « Pierre Gouthière (1732-1813) », dans *Vergoldete Bronzen*, dir. H. Ottomeyer et P. Pröschel, 1986, vol. II, pp. 561-642 ; Chr. Taillard, *Victor Louis et Varsovie (1731 - 1800), Le Triomphe du Goût français à l'époque néoclassique*, Paris, 2008, pp. 69-70.

¹⁹ Chr. Baulez, « A propos de Victor Louis et de la table en fer poli de Varsovie, les familles Deumier et Perez », dans colloque *Victor Louis et son temps*, dir. Chr. Taillard, 2004, pp. 55-89.

²⁰ Arch. Nat., M.C.N., CXXII 738, inventaire du 29.XII.1766.

²¹ *Ibid.*, M.C.N., XCVIII 421, contrat du 26 juillet 1767

²² A. Oger-Leurent, « Le portique de l'église Saint-Eloi de Dunkerque ou la fortune critique d'une œuvre de Louis », dans colloque *Victor Louis et son temps*, op. cit., pp. 109-110.

²³ Chr. Baulez, « A propos de Victor Louis et de la table en fer poli de Varsovie, les familles Deumier et Perez », dans colloque *Victor Louis et son temps*, op. cit., pp. 86-89.

P. 3

²⁴ Arch. nat., Y 9331, f^o 943 v^o.

²⁵ Arch. Paris, D⁵ B⁶ 5179, faillite du 9.12.1788.

²⁶ Arch. nat., M.C.N., XXXVIII 552, inventaire du 4.VII.1772 : il y avait également des billets de Gouthière pour 1 600 livres.

²⁷ *Ibid.*, LXXXIII 542, quittance de 1 390 livres.

²⁸ *Ibid.*, O1 3029^B.

²⁹ Arch. Paris, D⁴ B⁶, carton 47, dossier 2759 ; D⁵ B⁶, registre 2542.

³⁰ Arch. nat., M.C.N., XXXIII 605, nouveau bail du 27.XII.1774, à partir du 1.VII.1775.

³¹ *Ibid.*, M.C.N., XXX 439, vente du 1.XII.1773.

³² Juliette Niclausse, *Thomire, fondateur ciseleur (1751-1843)*, Paris, 1947, p. 22.

³³ *Ibid.*, M.C.N., XIV 452, main levée d'opposition sur Pierre Gouthière, 29.VI.1776.

³⁴ *Ibid.*, M.C.N., X 657, attermoiement du 20.XII.1776.

³⁵ *Ibid.*, M.C.N., VI 808, inventaire du 27.VIII.1776.

³⁶ Arch. Paris, D⁴ B⁶, carton 63, dossier 4068, faillite du 13.VI.1777. ; D⁵ B⁶, 4677, 12.VII.1776.

P. 4

³⁷ *Ibid.*, D⁴ B⁶ 4915, carton 63, dossier 4049, faillite du 2.VI.1777.

³⁸ *Ibid.*, D⁴ B⁶, carton 68, dossier 4505, faillite de J.-L. Prieur, 22.IX.1778.

³⁹ Arch. nat., M.C.N., XXXIII 630, vente du 10.VII.1777.

⁴⁰ *Ibid.*, M.C.N., LXXXVI 967, journal de caisse, 31.X.1777.

⁴¹ Abbé Lebrun, *Almanach des Artistes*, 1767 et 1777, p. 189. Le même, dans l'*Almanach Raisonné des Architectes, peintres, sculpteurs, graveurs, ciseleurs*, 1777, p. 105, cite Prieur sculpteur en ornements, modeleur ciseleur. Ce Lebrun fut longtemps confondu avec Jean-Baptiste-Pierre Lebrun (1748-1813). Son état ecclésiastique fut attesté par A. Mac Clellan et approuvé par F. Camus, sans toutefois percer son identité complète (*Burlington Magazine*, 1992, p. 726 ; 1993, pp. 692-693).

⁴² Roze de Chantoiseau, *Almanach Dauphin*.

⁴³ Arch. nat., R 1 307 (cité dans Chr. Baulez, « Le Goût Turc : François Rémond et le goût turc dans la famille royale au temps de Louis XVI », *L'Objet d'Art*, n°2, décembre 1987, pp. 34-45. Rééd. 2007, pp. 357-366).

⁴⁴ Arch. Paris, DC⁶ 21, f° 59.

⁴⁵ *Ibid.*, f° 64, 16.V.1778.

⁴⁶ Arch. nat., M.C.N., X 669, comparution du 8 mai 1778.

⁴⁷ Arch. Paris, D⁴ B⁶, carton 68, dossier 4505, faillite du 22.IX.1778.

P. 5

⁴⁸ Arch. nat., M.C.N., CXI 333. Union des créanciers 13.VI.1778.

⁴⁹ Le contentieux fut en partie réglé (Arch. nat., M.C.N., CXVII 887, 1.IV.1779), mais n'était pas terminé à son décès : *ibid.*, CX 474, inventaire du 7.VIII.1779.

⁵⁰ Il mourut en 1782 : son inventaire (Arch. nat., M.C.N., XXII 33, 6.III.1782) mentionne un arrêté de compte signé Prieur.

⁵¹ Il fit faillite l'année suivante : Arch. Paris, D⁴ B⁶, carton 63, dossier 4049, 21.IV.1779.

⁵² Il perdit sa femme en 1787 et son inventaire mentionne toujours 500 livres dues par Prieur (Arch. nat., M.C.N., CXI 620, 19.III.1787).

P. 6

⁵³ Arch. nat., Z² 3785, f° 49.

⁵⁴ *Ibid.*, Z² 3786, sept. à décembre 1783, f° 23vo, 24, 26, 26vo, 27vo, 32.

⁵⁵ *Ibid.*, Z² 3787, juin-juillet 1784, f° 1, 4, 5.

⁵⁶ *Ibid.*, Z² 3787, juin-juillet 1784, f° 30,41.

⁵⁷ Arch. Paris, D⁵ B⁶ 3057, faillite de Cailleux 7.X.1785.

⁵⁸ *Mercur de France*, n° 43, 26.X.1783, p. 1909. La même annonce parut dans les *Annonces, Affiches et Avis divers*, 1783, p. 164.

⁵⁹ B.N.F., Cabinet des Estampes, Ha 53a, folio.

⁶⁰ Arch. nat., H 2118.

⁶¹ Arch. Paris, D⁴ B⁶, carton 101, dossier 7975, faillite du 16.II.1788 et Arch. nat., M.C.N., XI 886, attermoiement du 17.II.1788.

⁶² *Ibid.*, carton 108, dossier 7688 et D5 B6 5086, faillite du 26.I.1790.

⁶³ Arch. nat., Z² 3790, f° 75 et 77.

P. 7

⁶⁴ *Ibid.*, F17 1047, dossier 8 et 14. Partiellement cité par Chr. Baulez, « Les imaginations de Dugourc », dans *De Dugourc à Pernon...*, dir. P. Arizzoli-Clémentel, expo. Lyon 1990-1991, pp. 33-34.

⁶⁵ *Ibid.*, M.C.N., L 795, notoriété du 9 juillet 1795 incluant l'extrait de baptême du 21.X.1757 sur la paroisse S^t Nicolas des Champs.

⁶⁶ *Ibid.*, M.C.N., L 798, notoriété du 19 octobre 1795. L'enfant fut déclaré fille d'Alexandre Snylytt et de Dorothee Dillon. Anne Dorothee Kroll la reconnut à la mort de J.-Louis II Prieur, pour la rétablir dans ses droits. Le père vivait alors rue du faubourg Saint-Denis, peut-être dans l'immeuble Martin-Aubert, la mère était en hôtel garni à Montmartre.

⁶⁷ *Ibid.*, M.C.N., L 777, contrat du 5.II.1793 ; A.D. 75, 5 M12 149, cérémonie civile du 8.III. 1793. Le futur y est qualifié de peintre-graveur. L'enfant naturelle fut reconnue par sa mère le 19 (Arch. nat., M.C.N., L 798).

⁶⁸ Claudette Hould, *La Révolution par le dessin*, cat. expo. Vizille, 2008.

⁶⁹ Arch. Paris, D³ V³ 43, tutelle de la mineure Prieur, 31.VII.1795.

⁷⁰ Arch. nat., T 1099, 1660, 1686.

P. 8

⁷¹ Arch. Paris, D¹¹ U³, carton 10, dossier 652. Union des créanciers Robin, 16.XI.1799.



cat. 1

Pendule allégorique au réveil et à l'étude
Bronze doré et patiné, par Jean-Louis
Prieur; mouvement, par Joseph-Léonard
Roque

Paris, 1770

Le bronze est signé: «Prieure sculpteur
à Paris»

Paris, musée du Louvre, département des
Objets d'art, inv. OA 10924

Photo © RMN - Grand Palais (musée du
Louvre) / Les frères Chuzeville



fig. 1



fig. 2

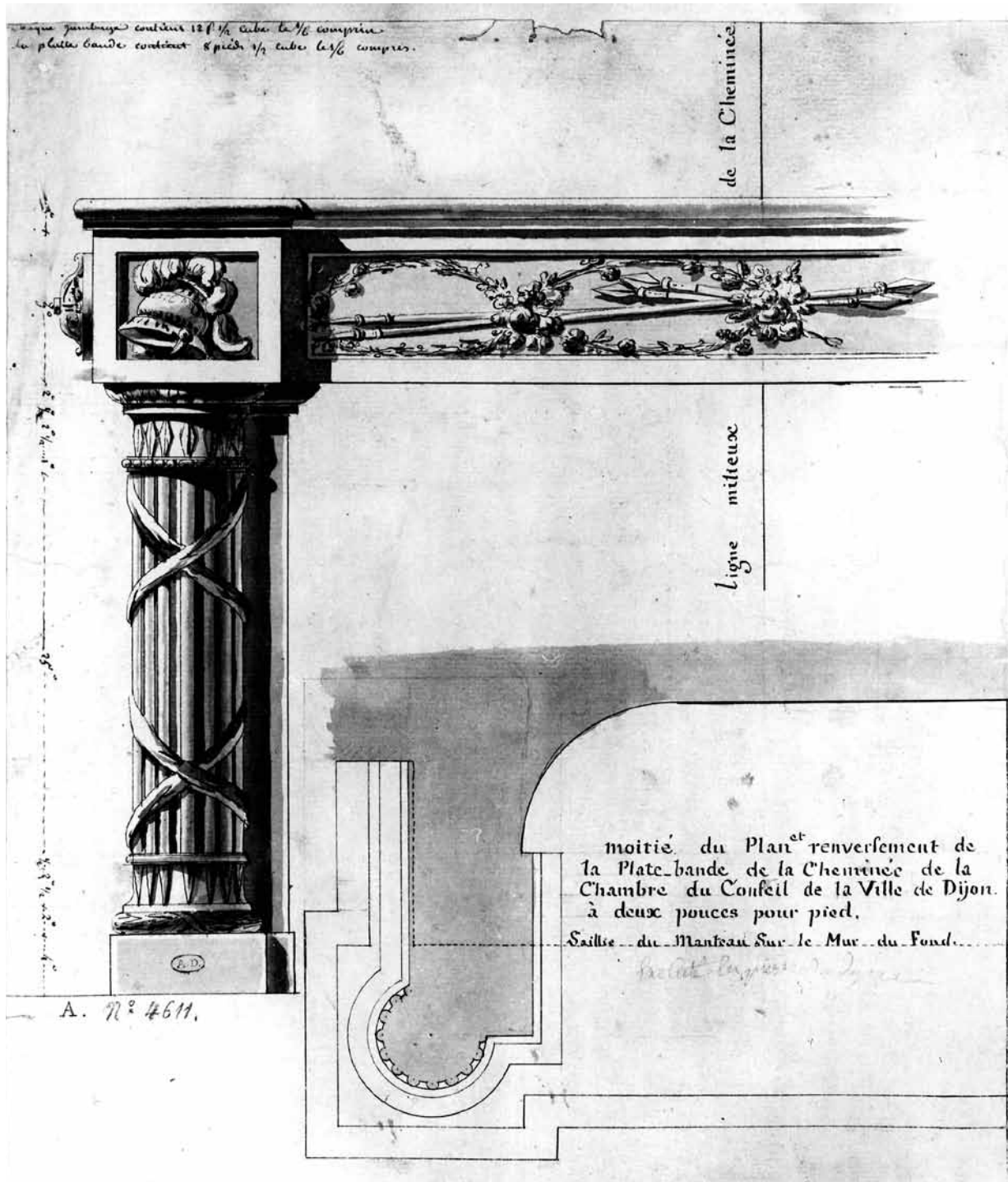


fig. 3



fig. 4

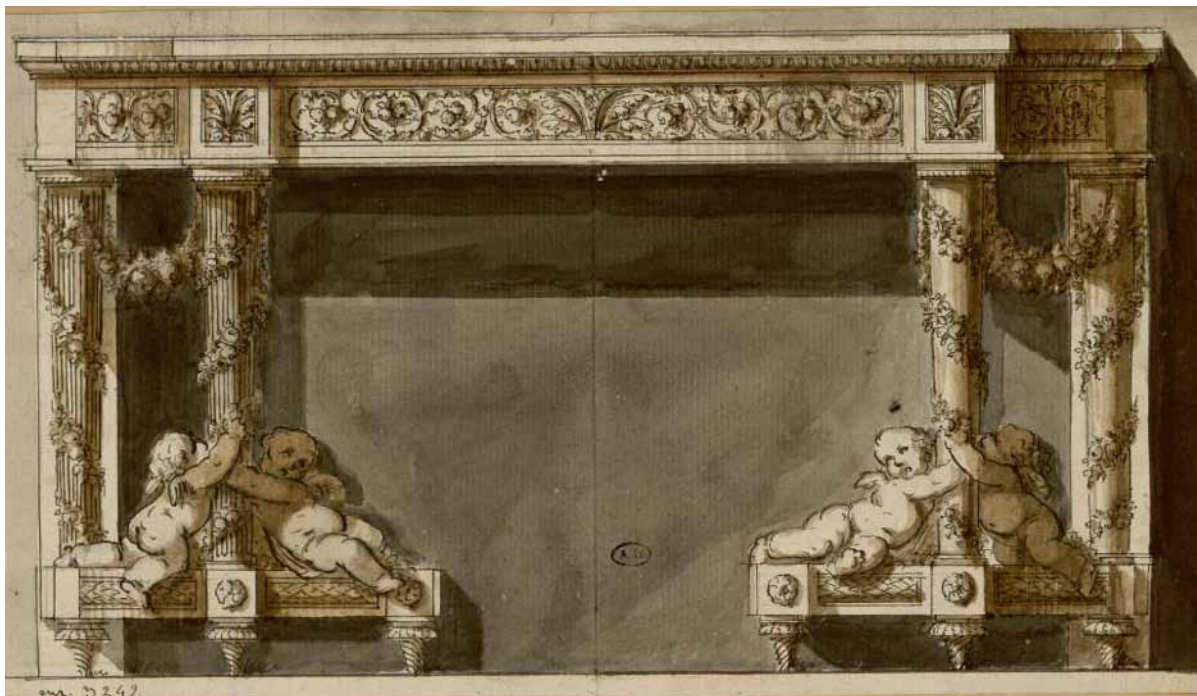


fig. 5

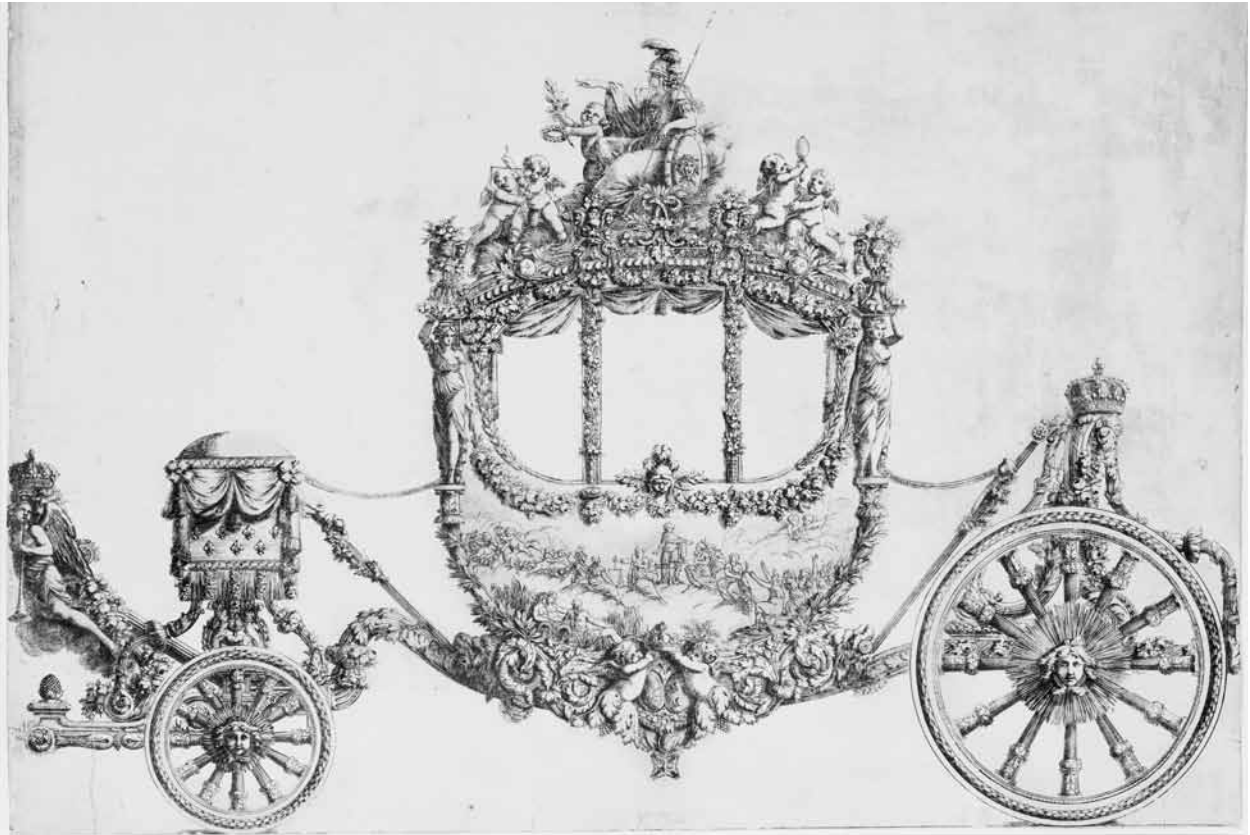


fig. 6



fig. 7



fig. 8



fig. 1

L'Alliance de la France et de l'Empire, pendule allégorique au mariage du Dauphin, futur Louis XVI, avec Marie-Antoinette
Bronze doré et patiné, par Jean-Louis Prieur
Paris, 1770
Buenos-Aires, Musée national des Arts décoratifs, inv. MNAD 1847
Photo Juan Garcilazo



fig. 2

La Paix et l'Abondance, pendule allégorique au mariage du Dauphin, futur Louis XVI, avec Marie-Antoinette
Bronze doré et patiné, par Jean-Louis Prieur; mouvement, par Antoine Pelletier
Paris, 1770
Musée et domaine national de Tsarskoïe Selo, inv. ED-1168-IV
Photo musée et domaine national de Tsarskoïe Selo

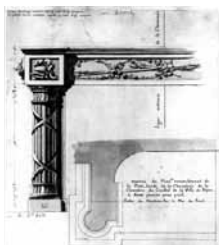


fig. 3

Modèle de cheminée de la Chambre du Conseil de la Ville de Dijon dont les bronzes ont été exécutés par Jean-Louis Prieur
Papier; plume, encre noire, lavis gris
Dessin anonyme, vers 1774
Paris, Les Arts Décoratifs, musée des Arts décoratifs, Département des arts graphiques, inv. 4611
Photo Les Arts Décoratifs, Paris



fig. 4

Modèle de cheminée masqué en console
Papier vergé; plume, encre noire, lavis gris, aquarelle sépia
Dessin attribué à Jean-Louis Prieur, vers 1771-1772
Achat baronne Parguez, 21 août 1896
Paris, Les Arts Décoratifs, musée des Arts décoratifs, Département des arts graphiques, inv. 8531
Photo Les Arts Décoratifs, Paris



fig. 5

Modèle de cheminée masqué en console
Papier vergé; plume, encre noire, lavis noir et gris, aquarelle sépia. Dessin attribué à Jean-Louis Prieur, vers 1771-1772
Paris, Les Arts Décoratifs, Musée des Arts décoratifs, Département des arts graphiques, inv. CD 412
Photo Les Arts Décoratifs, Paris



fig. 6

Carrosse du Sacre de Louis XVI exécuté en 1775 avec des bronzes de Louis Prieur « Sculpteur, Cizeleur et Doreur du Roi »
Gravure exécutée en 1783 par Jean-Louis Prieur
Musée national du château de Versailles, inv. grav. 600
Photo © RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Droits réservés



fig. 7

Lampe (d'une paire)
Bronze exécuté par Jean-Louis Prieur entre 1769 et 1773
Chartres, chœur de la cathédrale Notre-Dame
Photo Yves Lejeune



fig. 8

Lampe (d'une paire) (détail)
Bronze exécuté par Jean-Louis Prieur entre 1769 et 1773
Chartres, chœur de la cathédrale Notre-Dame
Photo Yves Lejeune